

Fondée en 1945, la **Sécurité sociale** protège les personnes qui vivent en France de tous les événements qui peuvent survenir dans la vie. **Pour comprendre son fonctionnement, le plus simple reste de regarder ce qu'il se passe quand tu as besoin de te faire soigner.**

Comprendre la Sécurité sociale



Le principe de base : la solidarité

Avec la Sécurité sociale, chacun donne selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Les bien-portants cotisent pour les malades, les actifs pour les inactifs ou les ayants droit... Tout repose sur la solidarité entre les personnes et les générations (les adultes pour les enfants et les retraités).

Tous les actifs et les employeurs cotisent

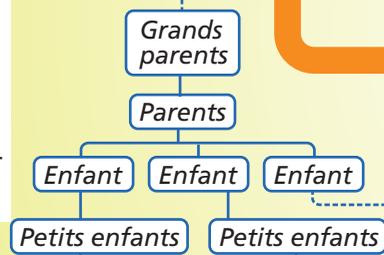
Tous les employeurs, les salariés et les chômeurs qui bénéficient d'une allocation chômage contribuent au budget de la Sécurité sociale. Les travailleurs donnent chaque mois près de 15% de leur salaire. L'Etat participe aussi au pot commun en reversant une partie des sommes qu'il touche grâce aux taxes sur l'alcool et le tabac par exemple.

Souvent rien à dépenser

Quand tu vas chez un médecin généraliste, tu ne paies pas la consultation. Si tu vas à l'hôpital ou que tu as besoin de médicaments c'est pareil... L'assurance maladie prend tout en charge grâce à la carte vitale de tes parents. Cette carte verte, qui contient tous les renseignements sur la santé, est envoyée automatiquement à toutes les personnes nées en France. A 16 ans, tu auras la tienne. Pour les dépenses qui n'entrent pas dans les critères de la Sécurité sociale, il existe aussi un système d'assurances complémentaires : les mutuelles.

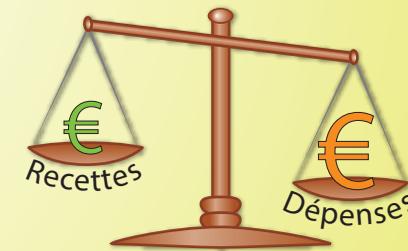
La Sécurité sociale aide toutes les familles

Toutes les personnes inscrites à l'assurance maladie bénéficient un jour des aides de la Sécurité sociale. Ceux qui ont une carte vitale perçoivent des allocations à la naissance d'un bébé, des aides s'ils ont besoin de faire garder leur enfant mais aussi de l'argent pour aider à financer leur éducation ou leur logement, même une fois qu'ils sont étudiants.



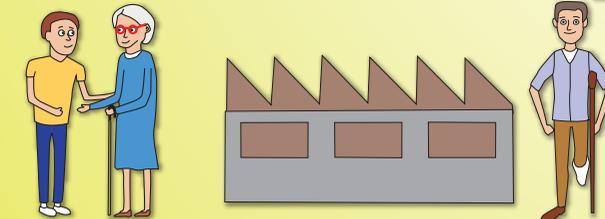
LA SÉCURITÉ SOCIALE

Elle protège contre les risques sociaux comme la maladie, la vieillesse, les accidents, les difficultés familiales.



Une retraite pour tous les aînés

Tout au long de leur vie active, les retraités ont cotisé. Quand ils ont suffisamment travaillé, la Sécurité sociale calcule le montant des retraites et les verse. Il existe aussi un fonds de solidarité vieillesse qui assure un minimum de revenus à nos aînés, peu importe les cotisations versées durant leur carrière. C'est une question de solidarité !



Un soutien en cas d'accidents du travail

Lorsqu'un travailleur se blesse ou qu'il développe une maladie liée à son travail (à cause de gestes répétitifs ou de substances toxiques par exemple), il est soutenu par la Sécurité sociale. Tous ses frais de santé sont pris en compte.

Un budget de plus en plus serré

Plus de 500 milliards d'euros sont distribués chaque année par la Sécurité sociale. Depuis de nombreuses années, l'institution dépense plus d'argent qu'elle n'en touche. C'est logique : grâce aux soins, la durée de vie tend à s'allonger, ce qui signifie qu'il y a plus

de retraites à verser mais aussi plus de dépenses à rembourser pour permettre à tout le monde de vivre en bonne santé. Les gouvernants cherchent toujours à rétablir l'équilibre pour permettre au système de durer entre les dépenses et les recettes pour le financer.



Tu veux comprendre comment cela fonctionne ailleurs ? File sur www.lig-up.net et télécharge le Clap'santé n°15 « Santé : la course à l'égalité ». En page 12, tu découvriras l'histoire de la famille Anforme. Elle est inspirée de systèmes de santé qui existent à l'étranger.